



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



L'agriculture en Normandie

L'agriculture façonne depuis des millénaires l'identité culturelle, paysagère, économique et sociale des sites du Conservatoire du littoral. Sur l'ensemble des communes littorales normandes, la surface agricole utile (SAU) a légèrement progressé entre 2010 et 2019, pour occuper 43% de la surface totale communale en 2019.

Avec les conventions d'usage agricole signées par le Conservatoire du littoral et les gestionnaires de ses terrains avec des exploitants agricoles, doubles actifs ou retraités, c'est un vrai partenariat qui s'établit pour l'entretien des espaces naturels. Ces conventions encouragent, à travers des engagements mutuels, des pratiques agro-écologiques : elles mettent à disposition des exploitants le patrimoine foncier, en contrepartie du respect de conditions d'exploitation précisées dans un cahier des charges.

Le Conservatoire du littoral et la Chambre régionale d'agriculture de Normandie ont signé en 2019 une convention de partenariat, visant à maintenir et développer une agriculture normande littorale respectueuse de l'environnement, viable économiquement et adaptée aux enjeux locaux.

Préserver le foncier agricole des communes littorales

Face à la pression foncière, la constitution d'espaces préservés cohérents et la reconquête d'espaces dégradés sont une des priorités du Conservatoire du littoral.



MM. RUCKEBUSH Père et fils,
Éleveurs bovins, site du marais
de Blonville-Villers (14),

reviennent sur l'attribution de
5,7 hectares réhabilités par le
Conservatoire du littoral après
l'arrêt d'activité d'un camping, qui leur
a permis d'agrandir leur exploitation.

“ Poser ma candidature sur ces terrains a été une opportunité d'agrandir mon exploitation dans un secteur où le foncier est difficilement accessible. Les conditions offertes par le Conservatoire du littoral étaient intéressantes : exonération de loyer et prise en charge des travaux de clôtures. ”



Retrouvez l'intégralité des interviews sur le site internet du Conservatoire du littoral en flashant le qr-code

360 conventions d'usage agricole
signées sur 4 départements

5 000 hectares
à vocation mixte environnementale et agricole,
couvrant plus de 50 % du domaine protégé
par le Conservatoire du littoral.

83 % des surfaces des parcelles agricoles
protégées par le Conservatoire
sont en grande partie en zone
humide.

25 % des terrains du Conservatoire en
Normandie sont situés en-dessous
du niveau de la mer (Manche et
Calvados essentiellement).

Favoriser une agriculture durable, respectueuse de l'environnement

Le Conservatoire du littoral accompagne les exploitants agricoles dans le choix de pratiques adaptées aux enjeux environnementaux locaux.



Rolland SALLE,
Éleveur d'agneaux de prés-salés, site de la pointe d'Agon (50)

évoque les difficultés inhérentes au site protégé sur lequel il exerce son métier, mais reconnaît les avantages du Conservatoire du littoral.

“ Les dunes mises à ma disposition, réparties en quatre enclos constituant des terrains de repli pour mon troupeau, offrent un accès direct aux prés-salés. Le Conservatoire du littoral connaît et comprend les problématiques que je rencontre, ce qui facilite les échanges. ”

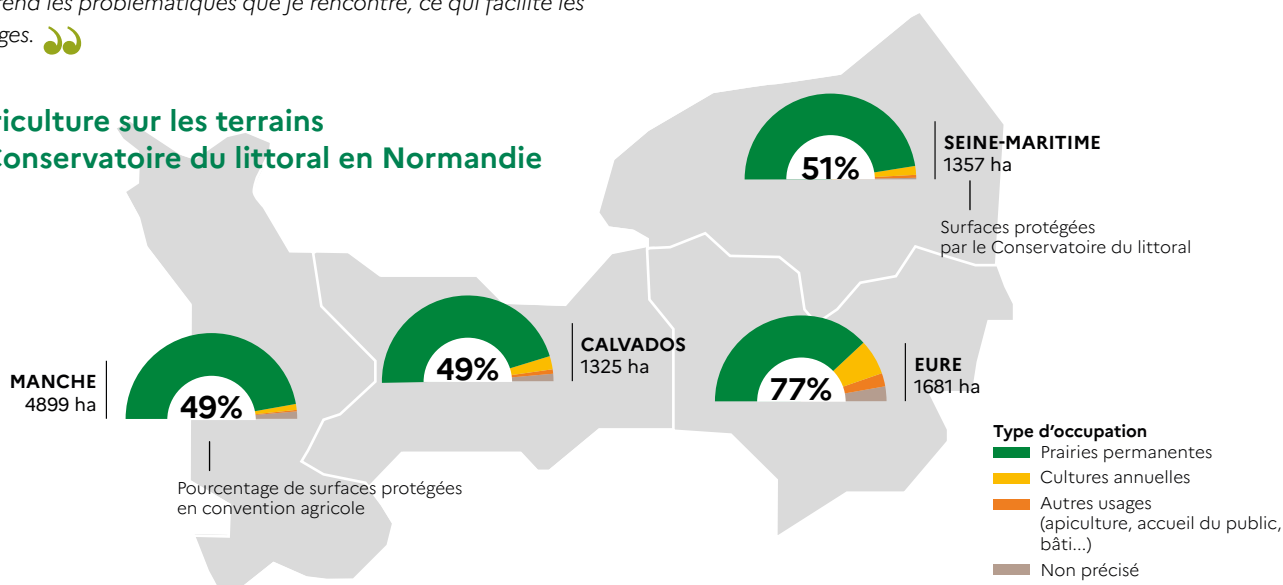


Emmanuel BELLET,
Polyculture-élevage ovin, site du marais Vernier (27),

se souvient des premières acquisitions du Conservatoire, qui, malgré les craintes qu'elles ont soulevées parmi les exploitants, ont offert des opportunités de développement.

“ En 2013, j'ai été attributaire de 11 ha de prairies et 18 ha de labours qui m'ont permis de conforter mon exploitation sans avoir de capitaux à apporter. Je devais respecter un cahier des charges exigeant dans la conduite des prairies, mais qui s'accordait avec mes engagements agro-environnementaux. ”

L'agriculture sur les terrains du Conservatoire du littoral en Normandie



Anticiper les effets du changement climatique

L'agriculture de demain devra s'adapter aux changements à venir et à leurs conséquences : augmentation des températures, sécheresse et salinisation, submersions et inondations...



Alexis LEVASSEUR,
Polyculture-élevage bovin, site de la vallée de la Saône (76),

constate les effets du changement climatique et se prépare à adapter son activité.

“ Depuis quelques années, le rendement de mes cultures est impacté par l'absence d'eau après le semis. Pourtant la proximité de la mer et le fait d'être dans une commune du Nord de la France atténuent les effets de la sécheresse. Pour m'adapter au changement climatique, je suis preneur de nouvelles surfaces sur le littoral et de zones de repli dans la basse-vallée. ”



Retrouvez l'intégralité des interviews sur le site internet du Conservatoire du littoral en flashant le qr-code

CONTACT

DÉLÉGATION NORMANDIE
Citis • Le Pentacle • BP 81 • 5 avenue de Tsukuba • 14203 Hérouville-Saint-Clair Cedex
Tél : 02 31 15 30 90 • mail : normandie@conservatoire-du-littoral.fr



www.conservatoire-du-littoral.fr